



CONCOURS PHOTO RÈGLEMENT 2022-2023

PRÉSENTATION DU CONCOURS

Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) de la commune de Bréviaires, un concours photographique est organisé pour vous inviter à immortaliser et partager votre regard sur la faune et la flore qui nous entourent.

Divisé en quatre sessions indépendantes, le concours est rythmé par l'alternance des saisons. Chacune d'elle constitue un thème pour aborder notre patrimoine naturel dans sa diversité tout au long de l'année.

Concours "La nature aux 4 saisons"
Avant le 30 juin 2023

CONDITIONS & MODALITÉS DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert gratuitement aux photographes de tous âges, professionnels, amateurs ou débutants, résidant ou non aux Bréviaires. Seules les photographies prises sur la commune des Bréviaires seront acceptées.

Les participants présentent 1 à 2 ensembles de 4 photos (une par saison). Il est possible d'envoyer les photos tout au long de l'année mais en respectant la date butoire. Les photos prises à la bonne période mais d'années précédentes sont aussi acceptées (jusqu'à 3 ans d'ancienneté). Les photos devront pour être valides, s'inscrire dans la saison choisie (pas forcément de mois défini).

Les photographies illustreront la faune, la flore, faune et flore mélangées ou un paysage naturel. Il pourra s'agir de plans larges ou de vues cadrées (sur une espèce ou un détail macroscopique...). Toutefois, c'est le **même sujet avec le même point de vue** qui doit être photographié à chaque saison.

Les photographies et le bulletin de participation complété seront envoyés par mail à

l'adresse suivante : abc@mairie-breviaires78.fr en respectant la date limite.

Dans le mail devront être indiqués :

- Le nom et prénom du participant (s'il s'agit d'un enfant, veuillez ajouter le nom et prénom d'un des deux parents + autorisation parentale)
- Le numéro de téléphone (téléphone portable si possible)
- Le nom des photographies envoyées
- Le date et la localisation de la prise de vue (ou coordonnées GPS)
- Si connues, l'espèce ou les espèces prises en photo
- Les éléments modifiés (retouche, contraste, couleur, etc). Le mieux étant de ne pas retoucher les photographies.

Chaque photographie devra respecter les indications suivantes :

- Poids : 3 Mo minimum.
- Format JPG ou TIFF, 300 Dpi (300x300 pixels) minimum
- Couleur ou Noir et Blanc
- Tous les formats (paysage, portrait, carré, panoramique) sont acceptés
- Le nom du fichier devra être sous la forme « titre-nom-prénom.jpg ».

Les droits d'auteur des photographies soumises sont détenus par le participant, mais, du seul fait de leur participation, les participants autorisent, expressément et à titre gracieux, l'ABC des Bréviaires, le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse et l'Office Français de la Biodiversité à exploiter les photographies envoyées lors du concours, sur tous supports de diffusion connus ou inconnus à ce jour à compter de la date de l'annonce des lauréats. L'ABC des Bréviaires s'engage à toujours mentionner les copyrights lors de l'utilisation des photographies.

JURY DU CONCOURS ET CRITERES DE SELECTION

Le jury du concours se compose d'1 représentant d'un club photo du territoire, 2 élus de la mairie des Bréviaires, 1 représentant du PNR Haute Vallée de Chevreuse et 1 enfant ou jeune.

Les critères de sélection seront les suivants :

- Pertinence du sujet (biodiversité des Bréviaires)
- Originalité et/ou esthétique
- Technique et intérêt artistique

PHOTOS GAGNANTES

Les gagnants seront informés par courriel dans un délai d'un mois après la date limite. Les photographies sélectionnées seront exposées en extérieur sur des supports grand format.

L'exposition aura lieu à l'automne 2023.

Les photographies non gagnantes pourront néanmoins être utilisées pour illustrer les diverses publications physiques et numériques de l'ABC.

BULLETIN DE PARTICIPATION AU CONCOURS PHOTO 2022-2023

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ DES BREVIAIRES

NOM ET PRÉNOM

.....

SI MINEUR, NOM ET PRÉNOM D'UN PARENTS

.....

ADRESSE

.....

TÉLÉPHONE

.....

ADRESSE MAIL

.....@.....

JE SOUSSIGNÉ(E)

.....

- SOUHAITE PARTICIPER AU CONCOURS PHOTO ORGANISÉ PAR L'ATLAS DES BREVIAIRES

Concours "La nature aux 4 saisons"
Avant le 30 juin 2023

- DÉCLARE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE SON RÈGLEMENT ET EN ACCEPTER LES CONDITIONS

- AUTORISE LA COMMUNE DES BREVIAIRES À UTILISER MES PHOTOGRAPHIES POUR TOUT SUPPORT DE COMMUNICATION OU TOUTE EXPOSITION LIÉ À L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ

FAIT À

LE

SIGNATURE DU CANDIDAT :

Bulletin à retourner par mail avec vos photos, nom prénom, numéro de téléphone, titre, date, lieu de chaque photo et le copyright : abc@mairie-breviaires78.fr